



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

► Réduire de 50 % l'usage des pesticides en grandes cultures, dès aujourd'hui, c'est possible : preuve faite par le programme Grandes Cultures Économies

Lundi 13 février 2012... Devant un parterre de 150 participants, les résultats du programme Grandes Cultures Économies, un programme de recherche et développement mené par 56 agriculteurs, ont été présentés au Palais du Luxembourg, à Paris, en présence de M. M. Calame, directeur de la Fondation Charles Léopold Mayer, de M. J. Morineau et B. Drouin, administrateurs du Réseau Agriculture Durable des CIVAM, de M. S. Orru, Directeur général du WWF France et de M. E. Giry, Chef de service de la stratégie agroalimentaire et du développement durable du Ministère de l'Agriculture.

Les exploitations les plus performantes de ce programme ont d'ores et déjà atteint, voire dépassé, les objectifs fixés par les politiques publiques à l'horizon 2020 en matière d'environnement :

- elles utilisent **50 % moins de pesticides**, ce qui est conforme aux objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement pour 2018 (Plan Ecophyto) ;
- elles obtiennent, après lessivage agricole, une eau dont la concentration de nitrate/litre est **inférieure ou égale à 50 mg** ; ce qui est conforme à l'objectif 2015 de bon état chimique de la Directive Cadre sur l'Eau et correspond à la norme de potabilité ;
- elles consomment **20 % d'énergie en moins** que la moyenne nationale, conformément aux objectifs globaux du Paquet Energie-Climat ;
- elles émettent **20 % de gaz à effet de serre en moins** par rapport à la moyenne nationale, conformément, là aussi, aux objectifs globaux du Paquet Energie-Climat.

Parmi les intervenants, un agriculteur de la Beauce a présenté son expérience : en 3 ans, il a transformé le système de culture intensif de son exploitation en système de culture économe, **sans perte de revenu** ; preuve qu'il est possible de concilier moindre impact environnemental et rentabilité économique en grandes cultures.

Pour diffuser les pratiques culturales qui permettent d'atteindre ces résultats, le RAD-CIVAM a mis au point un cahier des charges. Avec le WWF, le **Réseau RAD-CIVAM souhaite que ce cahier des charges soit agréé par le Ministère de l'Agriculture, en tant que mesure agri-environnementale**. Les agriculteurs pourraient ainsi signer un contrat avec la collectivité qui donnerait lieu à des subventions en rémunération des services environnementaux rendus. En pleine renégociation de la PAC et à la veille du salon de l'agriculture, ce serait là un geste politique important pour concilier production agricole et respect de l'environnement, un signal clair à l'attention de tous les agriculteurs qui souhaitent faire évoluer leur système de production dans le sens des attentes de la société.

Contacts :

- Alexis de Marguerye, FR CIVAM, 02 40 72 65 05 / 06 74 76 34 67
- Cyrille Deshayes, WWF France, 01 55 25 86 48
- Pauline Dame, Attachée de presse WWF France, 01 55 25 84 70 / 06 14 56 37 39, pdame@wwf.fr

